
PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école Jacques-Héty, tenue le 2 octobre 2023, au 775, rue Berlinguet, Trois-Rivières à 19h00.

PRÉSENCES :

- ✓ Mathieu Béland, parent
- ✓ Mélanie Crête, enseignante
- ✓ Catherine Gagnon, enseignante
- ✓ Olivier Gamelin, parent
- ✓ Diane Généreux, responsable du Service de garde
- ✓ Julie Grenier, parent
- ✓ Marc-André Lallemand, directeur
- ✓ Karine Lemire, orthopédagogue
- ✓ Andrée Lessard, parent
- ✓ Stéphanie Lessard, parent
- ✓ Nicolas Ribes-Turgeon, parent
- ✓ Geneviève Toupin, enseignante

1- Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum et mot de bienvenue.

Le directeur souhaite la bienvenue à chacune et chacun, prend les présences et constate le quorum.

2. Question du public

N/A

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la présente séance
024-CÉ-10/02-R001**

M. Marc-André fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Julie Grenier en propose l'adoption.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Nomination d'un(e) secrétaire

Il est proposé par M. Nicolas Ribes-Turgeon, que Mme Geneviève Toupin soit désignée secrétaire du CÉ. Madame Geneviève Toupin accepte.

5. Élection

a. Présidence : M. Olivier Gamelin propose sa candidature de façon informelle, s'il n'y a personne d'autre. Mme Mélanie Crête propose M. Olivier Gamelin de façon officielle. M. Olivier Gamelin accepte. Il est élu à l'unanimité.

b. Vice-président : M. Mathieu Béland se propose. Il est élu à l'unanimité.

6. Choix des membres de la communauté

M. Marc-André Lallemand propose que M. Mathieu Béland agisse en tant que membre de la communauté et représentant de la Maîtrise. Adopté à l'unanimité.

7. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 mai 2023

024-CÉ-10/02-R002

Questions :

Nous avons discuté de la possibilité de faire le concert des grands en deux parties, mais ce n'est pas indiqué au procès-verbal. Les explications avaient été données au procès-verbal. Précédent lors du mois d'avril.

Commentaire :

Il faut rester alerte concernant les collations puisque les mots : « sain, nutritif et facile à manger » donnent place à beaucoup de subjectivité. Madame Mélanie confirme que ça se passe plutôt bien dans les classes. Les enfants sont capables de faire la distinction entre un dessert et une collation.

Il est proposé par M. Nicolas Ribes-Turgeon d'adopter le procès-verbal du 30 mai 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Rapport du directeur

8.1 Suivi des travaux

La réfection des blocs sanitaires était censée finir le 25 août. Bien que l'entrepreneur fasse tout son possible, c'est difficile de respecter les échéances au niveau des chargés de projets. Les buvettes sont maintenant accessibles. Il reste l'ébénisterie à terminer au niveau des lavabos. Les toilettes extérieures sont maintenant parties. Les graffitis qui y ont été faits seront remboursés par l'entrepreneur.

8.2 Bibliothèque

La nouvelle bibliothèque est maintenant prête. L'employé engagé l'an dernier a démissionné au courant de l'été. La nouvelle employée est en poste et elle sera rencontrée le 3 octobre afin de prévoir les prochaines étapes pour rendre la bibliothèque fonctionnelle. Nous espérons que ce soit le plus rapidement possible. La nouvelle disposition du mobilier permettra d'accueillir des classes complètes.

8.3 Musique

Une chanson à l'école : l'enregistrement sonore a été effectué la semaine dernière. L'enregistrement visuel aurait dû être fait ce matin, mais il a été déplacé à mercredi puisque nous avons la possibilité d'avoir un topo télévisuel fait par l'équipe de NousTV. L'équipe de NousTV s'occupera également du montage visuel et nous remettra le montage afin que nous puissions le partager sur nos réseaux sociaux avant notre journée portes ouvertes. Un gros merci à Mme Mélanie Crête pour son contact!

Concert 6^e : ALE le 30 novembre. Une première partie plus conventionnelle avec un numéro par classe d'instrument et une seconde partie qui laisse place à plus de créativité.

Spectacle : ALE le 7 décembre. Il s'agit de la même formule que par les années passées. Ce sont les élèves de Mediacom qui s'occuperont de l'aspect technique de l'événement (sonorisation, éclairage, captation). Ils seront supervisés par des adultes d'expérience, M. André Delafontaine (enseignant à l'ALE) et M. Roger Cloutier (technicien de son).

Concert 3-4-5^{ième} -14 décembre : Première partie par classe d'instrument et une seconde partie en grands groupes. Très similaire à ce qui se faisait à la salle Thompson, mais chaque groupe aura un peu plus de temps sur scène.

*ALE : Académie Les Estacades

8.4 Exercice d'évacuation et de confinement barricadé

Exercice d'évacuation : Le tout s'est bien déroulé il y a quelques semaines. L'école n'est jamais avisée lorsque les policiers se présentent.

Confinement barricadé : L'exercice aura lieu le 6 octobre à 13h30. Le tout sera fait le plus simplement possible et le moins alarmiste possible. C'est M. Marc-André qui fera l'exercice et qui se promènera dans l'école puisque nous ne sommes pas une école ciblée pour cet exercice. C'est un appel à l'intercom « alerte confinement barricadé » qui indique que c'est le moment de se « cacher ». Nous avons réalisé que c'est important de faire la distinction entre l'exercice de feu : on doit aller dehors, et le confinement : on doit rester à l'intérieur. Une vidéo explicative sera présentée par chaque enseignant avant le 6 octobre. Les parents ont également tous reçu l'information cette semaine afin de bien encadrer leur enfant.

9. Projets

9.1 Règles de régie interne 024-CÉ-10/02-R003 (Voir document en annexe)

Questions :

Qu'est-ce qu'une dénonciation d'intérêt : Voir le point 10,3

Pour les procès-verbaux, ce n'est pas nécessaire d'avoir un appuieur. Un proposeur suffit.

M Mathieu Béland propose l'adoption des règles de régie interne telles que présentées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

9.2 Utilisation du budget du CÉ 024-5-CÉ-10/02-R004 (Voir document en annexe)

L'an dernier, il y avait deux soupers (un traiteur à Noël et un au restaurant à la fin de l'année). M. Gamelin propose que le budget du CÉ pourrait être utilisé afin de bonifier les paniers de Noël comme nous avons déjà fait par le passé.

Le budget de fonctionnement ne devrait pas nécessairement servir à cela, mais comme le CSS ne vérifie pas vraiment, l'achat de cartes cadeaux poinçonnées (sans alcool, cigarette, loterie) est possible.

Il est proposé par M. Olivier Gamelin d'adopter le budget tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.3 Calendrier des rencontres 024-5-10/02-R005 (Voir document en annexe)

La direction dépose un calendrier des rencontres. Il est proposé par Mme Karine Lemire d'approuver le calendrier des rencontres.

2 octobre, 4 décembre, 11 mars, 29 avril et 10 juin à 19h00

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9.4 Activités et sorties 2023-2024
024-5-CÉ-10/02-R006
(Voir document en annexe)

Les mesures budgétaires pour les sorties culturelles ne sont pas encore octroyées par le gouvernement. L'an dernier, il s'agissait d'un montant de 30\$ par enfant. Il faudra donc déduire 30\$ du montant payé par les parents. Toutes les sorties sont inscrites sur cette feuille et il n'y aura donc pas de facture subséquente en cours d'année relativement aux sorties scolaires. La facture ne sera pas envoyée aux parents tant que nous n'aurons pas les montants payables par le gouvernement.

Il est proposé par Mme Stéphanie Lessard d'approuver les activités culturelles et les sorties scolaires telles que proposées

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

9.5 Rapport annuel 2023-2024
024-5-CÉ-10/02-R007
(Voir document en annexe)

La direction transmet aux membres du CÉ le document concernant le rapport annuel.

Projet éducatif : Nous avons un faible taux d'élèves en grandes difficultés comparativement aux autres écoles. Les enseignants ont travaillé en concertation depuis quelques années afin d'arrimer les pratiques et d'augmenter les résultats en écriture. Pour les prochaines années, l'équipe souhaite réaliser le même travail en lecture.

Il y a eu 5 cas de violence physique et 0 cas d'intimidation en 2022-2023. Nous sommes bien heureux des résultats. Nous agissons en prévention par de la sensibilisation, des ateliers (Mozoom) et des interventions précoces.

Les questions posées aux enfants lors du sondage ont été modifiées en 2023 en lien avec le PEVR. C'est positif que les enfants puissent avoir leur mot à dire.

Les gens étaient insatisfaits de la communication école/famille en 2019, mais les résultats se sont beaucoup améliorés en 2023.

Le projet éducatif 2023-2027 ne se base pas nécessairement sur le dernier projet. Il dépend du sondage et du travail fait par l'équipe-école.

Il est proposé par Mme Mélanie Crête d'approuver le rapport annuel tel que déposé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**9.6 Règles de fonctionnement du Service de garde 2023-2024
024-5-CÉ-10/02-R008
(Voir document en annexe)**

Le document « contrat » proposé par le CSS devrait être accessible en mai pour pouvoir être utilisé en 2024-2025.

Ajout du point transport et service de garde. Les journées doivent être toujours les mêmes. Garde partagée : c'est la responsabilité des parents de se transmettre l'information entre eux.

15,75\$ pour les journées pédagogiques plutôt que 15,30\$ pour les frais de garde 9,20\$ plutôt que 8,95\$ pour une journée régulière

Il y a peu de comptes en souffrance, madame Diane communique avec les parents par téléphone afin de faire une entente avec eux.

La facturation sporadique ne peut être faite pour l'année au complet, mais c'est possible de faire un paiement plus important au SDG et les montants subséquents seront déduits.

C'est possible de se faire « dépanner » par le service de garde même si l'enfant ne fréquente le service qu'à l'heure du dîner. Présentement, il y a assez de personnel pour pouvoir accepter des enfants le matin même pour la période du soir en cas d'urgence familiale.

La prescription est obligatoire pour donner des médicaments aux enfants. Il n'est pas permis de donner des médicaments (tylenol, aspirine) directement aux enfants dans le sac à dos ou dans la boîte à lunch. Les pastilles sont permises.

La direction transmet aux membres du CÉ le document concernant les règles de fonctionnement du Service de garde.

Il est proposé par Mme Catherine Gagnon d'approuver les règles telles que déposées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

**9.8 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2023-2024
024-5-CÉ-10/02-R009
(Voir document en annexe)**

La direction transmet aux membres du CÉ le document concernant le plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2023-2024.

Qui sont les partenaires? Les policiers, Actiontox

Que fait-on afin de favoriser l'intégration des nouveaux élèves? jumelage avec un élève ancien, visite de l'école, parrainage

9.8 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2023-2024 (Suite...)

Cela est fait pour les élèves qui arrivent au primaire en cours d'année ou au début de l'année.

Le protecteur de l'élève régional est situé à Drummondville. Lorsqu'il y a une plainte officielle, chaque directeur reçoit les plaintes, envoie le formulaire au CSS et ensuite, les plaintes sont traitées par le protecteur.

Les rencontres avec les élèves se font uniquement avec la psychoéducatrice. Serait-ce préférable de faire les rencontres à deux afin d'éviter des situations compromettantes? Présentement, les rencontres se font individuellement afin de gagner la confiance des élèves. Comme nous travaillons avec des enfants, c'est ce qui est préférable pour notre milieu.

Le suivi des mesures disciplinaires se fait avec l'intimidateur et les parents. Les victimes ne reçoivent pas de rétroaction par rapport à cela.

M. Marc-André présente l'information qui sera envoyée aux parents cette semaine concernant notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Il est proposé par Mme Andrée Lessard d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2023-2024 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.9 Paniers de Noël (ajout à l'ordre du jour)

Le conseil d'établissement est d'accord pour participer à la collecte de denrées de l'organisme Concept.

10. Autres sujets

10.1 Parascolaire

Soccer : pour les élèves de 4-5-6^e - Depuis la semaine dernière et pour les élèves de troisième année depuis cette semaine. Activité, les lundis de 16h00 à 17h00 jusqu'au 20 novembre.

Cheerleading : Pour les élèves du troisième cycle - les mercredis de 16h00 à 17h00.

Hockey Cosom : À venir

Basketball : Sera offert gratuitement par le service de garde sur l'heure du dîner.

Est-ce que le parascolaire pourrait être davantage élargi aux plus jeunes? Les activités sont principalement offertes au troisième cycle et aux plus jeunes seulement s'il reste de la place. C'est possible également que Mme Marion Fouquet offre des cours de Pound. Le gros problème présentement est le manque de personnel. Nous sommes ouverts à offrir d'autres activités si nous avons les ressources humaines pour le faire.

10.2 Portes ouvertes 2023-2024

Portes ouvertes : 18 octobre à 18h30. Les portes ouvriront à 18h15 pour les futurs élèves. Il y aura 4 petites présentations (deuxième année avec un extrait du spectacle, une pièce des chanteurs de 5-6^e, une pièce de l'orchestre de 6^e année et la chanson à l'école, le grand rendez-vous de Fanny Bloom, fait par tous les élèves présents). Par la suite, les futurs élèves pourront visiter les locaux de maternelles, de première année, les locaux de musique et le service de garde. Il y aura également plusieurs acteurs de notre milieu qui seront disponibles pour répondre aux différentes questions : secrétaire, services complémentaires, enseignants, éducateurs, traiteur, etc. La publicité roulera sur Facebook et des affiches seront installées devant l'école.

10.3 Dénonciation d'intérêt

Si vous avez des parts ou un intérêt dans une entreprise privée qui pourrait avoir un lien avec les activités de l'école, vous devez remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt et vous pourriez avoir à sortir des rencontres lorsque vous risquez d'être en conflit d'intérêts.

11. Rapports

11.1 Service de garde :

Madame Diane Généreux présente les activités prévues pendant les pédagogiques. Voir feuille en annexe.

11.2 Maîtrise du Cap :

- Tournée dans l'Ouest cet été, Vancouver, Calgary, Banff.
- Party de la rentrée
- Spectacle la semaine dernière à l'amphithéâtre,
- Les Belges viennent faire une tournée ici, certaines familles ont été demandées afin d'héberger des chanteurs et nous ne savons pas s'ils viendront assister aux cours en classe.
- Il y a un nouveau CA, mais plusieurs postes sont occupés par les mêmes personnes, Mme Julie-Anne Germain reste la présidente, M. Mathieu Béland le vice-président.
- La promesse aura lieu bientôt

Varia : Catherine apporte l'idée d'offrir une campagne de financement qui colle à moi.

12. Levée de l'assemblée

024-CÉ-10/02-R010

CONSIDÉRANT QUE les points à l'ordre du jour sont épuisés EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Olivier Gamelin d'approuver la levée de l'assemblée à 20 h 43.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

M. Olivier Gamelin
Président

Marc-André Lallemant
Directeur